



Accueil / Vos services / Police municipale / [Portail citoyen](#)

PORTAIL CITOYEN

La Police Municipale assure la salubrité, la sécurité et la tranquillité publique au sein de notre commune.

Pour toute demande d'intervention, d'information n'hésitez pas à contacter ce service au :

Chef de service : 06 59 53 02 62

cdspm@faremoutiers.fr

Policiers municipaux : 07 63 53 24 63

policemunicipale@faremoutiers.fr

En dehors de ces horaires, vous devez contacter la Gendarmerie Nationale et en cas d'urgence composer le 17.

Vous partez en vacances, pensez à remplir la fiche tranquillité vacances disponible en Mairie ou téléchargeable par le lien ci-dessous. La Police Municipale effectuera ainsi des passages fréquents aux alentours de votre domicile. Elle pourra également vous prévenir en cas de désagrément. Une copie de votre fiche tranquillité vacances est aussi adressée à la Gendarmerie Nationale.

Téléchargement : [Opération Tranquillité Vacances](#)

Demandes d'arrêtés :

Vous désirez faire des travaux ou occuper le domaine public, faites votre demande par mail ou courrier le plus rapidement possible afin que le service de Police Municipale puisse gérer votre demande. Pensez à mettre toutes les informations nécessaires concernant les travaux (situation, durée, nature des travaux...) et vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, adresse mail...).

MAIRIE DE FAREMOUTIERS

Avenue Victor Massoul

77515 Faremoutiers

01 64 04 20 04

Nous contacter



Copyright 2025 Mairie de Faremoutiers